



# Non restitution de vêtement dans la discothèque

Par **Momo29710**, le **14/03/2015 à 15:27**

Je rédige un nouveau post puisque mon cas est légèrement différent.

Hier soir, en boîte de nuit j'ai déposé ma veste au vestiaire de cette discothèque pour un prix de 2 euros.

Lors de la soirée, je me suis rendu compte que j'ai perdu mon ticket, j'ai donc prévenu l'agent en charge du vestiaire de cette perte, reconnaissant ma veste, je lui prouve que c'est bien la mienne en donnant ce détail: le nom, prénom et la date de naissance de ma carte étudiante qui était dans la poche intérieure gauche.

La personne se rend donc bien compte qu'il s'agit bien de ma veste et que c'est moi le propriétaire, de ce fait, elle note sur mon poignet le numéro correspondant à cette veste de telle sorte à ce que je puisse la retrouver en fin de soirée puisque selon elle, il est impossible de m'attribuer un nouveau ticket puisque "ça serait trop compliqué à gérer", même si surpris du fait que l'agent ne puisse pas m'attribuer un autre numéro, je retourne voir mes amis.

Au petit matin, je retourne au vestiaire pour reprendre ma veste, elle a disparu, le ticket correspondant à ma veste a été retrouvé dans la poubelle, donc ma veste a été volée et bien entendu son contenu également. J'aurai souhaité savoir quelles sont les recours possibles, sachant qu'on voit toujours sur mon poignet le numéro du ticket du vestiaire.

A titre d'information, l'agent a pris mes coordonnées et sa responsable doit m'appeler dans la journée...

Merci d'avance pour votre aide  
Cordialement